

SUPPORT DU DÉBAT

L'article du débat « Les mendiants interdits au centre de Marseille »

Tu as sûrement dû entendre parler de villes qui adoptent des arrêtés* antimendicité. La dernière ville à avoir interdit la mendicité dans ses rues, c'est Marseille, le 17 octobre dernier. Mais qu'est-ce que c'est, la mendicité, et pourquoi certaines villes souhaitent-elles l'interdire ?

Depuis quelques semaines, plusieurs maires ont décidé de lutter contre la mendicité en l'interdisant dans leur ville. Après Nice, Montpellier, Lourdes ou encore Paris – mais seulement sur les Champs-Élysées –, c'est maintenant Marseille qui vient d'adopter un arrêté*, le 17 octobre, pour lutter contre la mendicité.

Les maires de ces villes ne veulent plus que les personnes dans le besoin mendient dans la rue ou dans les transports en commun par exemple. Car ils considèrent que ces mendiants gênent les passants et les touristes. Ils peuvent les agresser ou leur faire peur. En général, seul le centre des villes est touché par cette interdiction. Cette décision ne donne plus le droit aux mendiants de tendre la main dans la rue. S'ils le font, ils devront payer une amende de 38 euros.



MISE EN PLACE DU DÉBAT

Ce qu'il faut faire avant de mettre en œuvre le débat argumenté :

AVEC LES ÉLÈVES :

1 - Créer le contexte : relecture de l'article :

« Les mendiants interdits au centre de Marseille »

<http://1jour1actu.com/france/pourquoi-certaines-villes-interdisent-elles-la-mendicite/>

2 - Revenir sur la définition de la mendicité : lire, expliquer, commenter, extraire les mots-clés.

3 - Faire émerger le thème du débat : Faut-il interdire la mendicité dans les villes ?

DU CÔTÉ ENSEIGNANT :

Identifier les acteurs du débat : quatre personnages sont choisis pour cette séance
Le maire d'une grande ville dont le conseil municipal s'est montré favorable à l'interdiction de la mendicité.

Un mendiant

Une habitante de la ville où la mendicité a été interdite

Un représentant de la fondation Emmaüs

Organiser le dispositif de classe : constituer 4 groupes d'élèves.

1^{er} groupe : il représente le maire

2^e groupe : il représente le mendiant

3^e groupe : il représente l'habitante de la ville

4^e groupe : il représente le responsable d'Emmaüs

Comprendre l'enjeu du débat argumenté (*voir outils, présentation et mode d'emploi*) :

L'argumentation s'adresse à un auditoire qu'il s'agit de persuader et de convaincre.

Le débat argumenté appelle plusieurs étapes que le dispositif proposé s'applique à servir : la problématisation, la définition des notions abordées, la recherche des arguments qui possèdent, selon leur forme, des statuts différents, la pratique du débat argumenté.

L'objet de ce débat est d'ouvrir une réflexion en éducation civile et morale, en interrogeant les élèves sur :

- La liberté personnelle et les obligations liées à la vie sociale
- Le respect des valeurs partagées
- Le respect de l'intégrité des personnes
- Le respect des règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature.

L'objectif est d'aider chaque élève à édifier et renforcer sa conscience morale parce que le futur exercice de la citoyenneté s'articule avec ce qui relève des devoirs moraux indispensables à toute vie sociale.

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

1 – TEMPS D'APPROPRIATION ET D'ÉLABORATION

Les outils des élèves : les cartes personnages – les cartes arguments

ACTIVITÉ 1

Chaque groupe tire au sort une carte personnage, et peut disposer, à sa demande, de la carte arguments correspondante. Les élèves s'approprient tout d'abord l'identité de leur personnage.

**Consigne : LISEZ à voix basse, en groupe, la carte personnage.
ÉCHANGEZ vos analyses sur la thèse qu'il défend.**

N.B. : Avant de distribuer les cartes arguments, assurez-vous que chaque élève a bien compris la thèse que défend le personnage de son groupe. Le mot « thèse » devra être explicité, et défini au préalable.



Carte personnage
Le maire d'une grande ville

- . Il a pris cet arrêté, en accord avec le conseil municipal, « pour lutter contre les comportements portant atteintes à l'ordre public »
- . Il a aussi pris un arrêté pour réprimer les comportements agressifs, comme l'action des laveurs de vitre aux feux rouges.
- . Ces arrêtés donnent un cadre légal à la police municipale qui pourra donner une amende à un mendiant ; Le conseil municipal a fixé une amende de 38€ pour tout acte de mendicité.



Carte personnage
Le mendiant

- . Il a perdu son travail depuis longtemps. Il vit dans la rue et se débrouille pour trouver un cente d'hébergement où dormir la nuit.
- . Lorsqu'il ne récupère pas assez de pièces par jour, il va aux Restos du Cœur chercher un repas, mais les Restos du Cœur sont fermés l'été.
- . Quand il fait nuit, il va chercher dans les poubelles au pied des immeubles des restes jetés par les habitants pour manger.
- . Il a des amis, qui vivent dans la rue comme lui, ou dans des squats : des Roms*, qui font la manche aussi, pour manger.

*En France, le terme de « Roms » désigne quelque 15.000 immigrés récents, roumains ou bulgares. Les roms quittent leur pays pour fuir la misère et les discriminations. La Roumanie et la Bulgarie sont en effet les deux pays les plus pauvres de l'Union européenne.



Carte personnage
Une habitante d'une grande ville

- Elle habite dans le centre ville et à chaque fois quelle sort de chez elle, un mendiant lui demande de l'argent. Elle pense qu'il y en a trop !
- Elle pense qu'interdire la mendicité dans la ville réduirait les faits de violence, que le ville serait plus calme, plus propre.
- Elle pense que la présence des mendiants nuit à l'image de la ville.
- Elle pense qu'il faut interdire la mendicité mais aussi la consommation d'alcool sur la voie public, car les mendiant boivent de l'alcool.
- Elle pense qu'une amende peut dissuader ceux qui mendient.



Carte personnage
Le responsable de l'association Emmaüs France

- . L'association Emmaüs est un mouvement solidaire et laïc.
- . Le responsable sait que depuis plusieurs années une crise économique frappe le monde et la France.
- . Il y a de plus en plus de jeunes et de seniors au chômage.
- . Le nombre de pauvres continue d'augmenter.
- . Emmaüs n'accepte pas la décision de certaines mairies d'interdire la mendicité dans la ville.
- . Emmaüs mène une guerre contre la misère.
- . Emmaüs se déclare le 18 octobre 2011 « mendiant solidaire ».
- . Emmaüs pense qu'interdire la mendicité ne règle pas le problème de la pauvreté, il le déplace seulement.

ACTIVITÉ 2

**Consigne : TROUVEZ en groupe 4 arguments pour donner raison à votre personnage.
ÉCRIVEZ ces arguments sur la carte.
Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez demander au meneur une carte joker**



Carte arguments

Le maire d'une grande ville

Je pense qu'il faut interdire la mendicité dans la ville parce que :

1

2

3

4



Carte arguments

Le mendiant

Je pense qu'il ne faut pas interdire la mendicité parce que :

1

2

3

4



Carte joker

Le maire d'une grande ville

Les mendiants dans un ville créent du désordre

Les mendiants sont sales et peuvent favoriser la propagation de certaines maladies.

Les mendiants ont parfois des chiens qui peuvent mordre les passants.

Les habitants de la ville se plaignent de la présence des mendiants : je dois veiller à satisfaire les habitants.

Cet arrêté a été pris suite à une décision prise par le conseil municipal.

Cet arrêté a été pris pour ramener la tranquillité dans l'espace public : Les mendiants gênent les passants et les touristes. Ils peuvent les agresser ou leur faire peur.



Carte joker

Le mendiant

Je mendie parce que je ne gagne pas d'argent

Je n'ai pas d'argent, je ne vois pas comment je pourrais payer une amende de 38 €.

Si je gagne 3€ par jour en mendiant je peux manger, sinon, je ne mange pas.

Je cherche du travail, depuis 3 ans, mais à 56 ans, aucun patron ne veut m'embaucher, on me trouve trop vieux.

Je vis déjà une situation d'exclusion, si mendier est un délit*, je me sens encore plus rejeté.

Au Moyen Âge, la mendicité était reconnue comme une acte honorable, et faire l'aumône était reconnu comme étant un don de Dieu. Aujourd'hui, nous sommes condamnés par la loi !

*Un délit est une infraction à la loi passible d'une peine correctionnelle



Carte arguments

Une habitante d'une grande ville

Je pense qu'il faut interdire la mendicité parce que :

1

2

3

4



Carte arguments

Le responsable de l'association Emmaüs France

Je pense qu'il ne faut pas interdire la mendicité parce que :

1

2

3

4



Carte joker

Une habitante d'une grande ville

Les mendiants troublent l'ordre public.

Les mendiants dérangent parce qu'ils sont trop nombreux et demandent sans cesse de l'aide : les passants se sentent harcelés.

Les mendiants gênent le passage, salissent les lieux

Les mendiants trouvent de l'argent pour acheter de l'alcool, il peuvent donc en trouver pour payer une amende

On voit de plus en plus de jeunes mendier, ils n'ont qu'à travailler

Les mendiants sont souvent grossiers, et mal élevés, ils sont dangereux pour les enfants et les adolescents, car ils donnent un mauvais exemple.

La présence des mendiants fait fuir les touristes, ce qui n'est pas bon pour les commerçants.

Les amendes rapporteront de l'argent à la commune qui en a besoin : sinon, c'est le contribuable qui paie pour faire nettoyer les lieux occupés par les mendiants.



Carte joker

Responsable de l'association Emmaüs France

Il faut permettre à chacun de vivre dans la dignité, avec un toit, un travail et de quoi manger.

Les personnes mendient pour se payer à manger ou un nuit d'hôtel.

Si l'on interdit la mendicité on va fragiliser encore plus les personnes les plus pauvres.

Si l'on interdit la mendicité on va générer encore plus de violence.

Interdire la mendicité, c'est violer le droit fondamental des hommes, des femmes et des enfants.

Interdire la mendicité c'est violer les valeurs fondamentales défendues par la France : la solidarité et la protection des personnes les plus fragiles.

Interdire la mendicité, c'est être en contradiction avec la journée mondiale du Refus de la Misère à laquelle la France a participé, le 17 octobre 2011.

Consigne : Vous pouvez utiliser cette fiche outil pour rédiger les arguments et utiliser des connecteurs logiques pour argumenter :

Des mots pour justifier un argument :

car - en effet - étant donné que - parce que

Des mots pour déduire :

donc - c'est pourquoi - par conséquent - pour cette raison,

Des mots pour opposer un argument :

quand même - par contre - néanmoins - cependant pourtant - mais

N.B. : Il est important que ces connecteurs aient fait l'objet d'un travail d'inventaire préalable en classe et d'un travail de construction de phrases, afin que leur emploi soit familier aux élèves.

2 - TEMPS DE DÉBAT

ACTIVITÉ 3

Consigne : TIREZ au sort le groupe qui va parler en premier.

Lorsque le premier groupe aura exprimé son premier argument, vous demanderez la parole pour intervenir.

N.B. : Ici, toute la difficulté revient à faire comprendre à l'élève qu'il ne s'agit pas de « réciter » tous les arguments élaborés en groupe, mais de répondre avec cohérence en s'appuyant sur des faits ou sur des exemples. Il doit aussi apprendre à respecter la cohérence de l'échange en essayant de répondre à l'argument qui vient d'être présenté, en proposant un argument contraire, ou complémentaire.

Les quatre groupes se confrontent et défendent leur thèse :

- Le maître est le meneur de jeu et le gardien du temps.
- Il distribue la parole.
- Il s'assure que le débat conserve une forme démocratique.
- Il répartit les temps de parole de manière efficace.
- Il n'intervient pas dans le cadre du débat.

Chaque groupe joue son personnage et argumente pour défendre son point de vue.

Variante : ce n'est pas le groupe qui intervient dans le cadre du débat, mais un « acteur-représentant » choisi par le groupe. Plusieurs acteurs peuvent intervenir à tour de rôle.

3 – TEMPS D'ÉVALUATION

De manière individuelle, à l'écrit, chaque élève remplit une grille d'évaluation pour analyser son propre comportement durant le débat.

ACTIVITÉ 4

Consigne : ÉVALUE ton comportement au cours de ce débat*.

Nom, Prénom :			
Thème du débat :			
Le personnage que je représente :			
L'argument que je défends :			
	OUI	NON	UN PEU
Je demande la parole			
Je prends la parole			
Je parle clairement			
Je me mets à la place du personnage			
J'apporte un argument nouveau			
J'utilise des exemples			
Je tiens compte des arguments des autres			
J'essaie de répondre à un argument contraire			
J'essaie de compléter un argument			
J'écoute les intervenants			
Je regarde celui qui me parle			
Je lis trop mes arguments			
Je ne sais pas quoi dire			
J'ai utilisé la carte joker			
Je veux imposer mon idée			
Je propose des arguments hors sujet			
Je coupe la parole			
J'élève la voix pour dominer			
J'utilise des attaques personnelles			
Je bavarde et je n'écoute pas			
J'utilise un langage familier			
Je n'ai pas pris la parole			

*Grille élaborée d'après des documents en ligne sur le site de l'académie de Créteil.

Variante :

En s'appuyant sur cette grille, le maître peut aussi choisir de faire évaluer aux élèves la prestation de leur groupe, ou d'un groupe adverse.

4 – TEMPS DE SYNTHÈSE

ACTIVITÉ 5

En groupe classe, le maître revient sur l'évaluation du débat et questionne le groupe classe.

Consigne : RÉPONDEZ en groupe aux questions suivantes.

Questions suggérées :

Quel était le thème du débat ?

Quels personnages avaient un même avis, un avis proche, un avis contraire ?

Quel groupe a le mieux convaincu ? Pourquoi ?

Qu'est-ce qui a bien fonctionné ?

Que faut-il améliorer ?

Variante :

Lorsque la classe est entraînée à la pratique du débat argumenté, le maître peut instituer, pour l'ensemble de la séance, un président de séance, un secrétaire, et céder sa place de meneur de jeu, à tour de rôle, à un élève de la classe.